

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 26 septembre 2018

Présents : M. MARCHAND, M. CAQUELARD, Mme COCHINARD, Mme VOEGELIN, M. GONDRON, M. BOUDET, Mme DE BOYER, Mme MOREAU, Mme TREVISSOI, Mme MASSOT, M. BLIGNY, M. IRAÇABAL, M. DEL REY, M. BRAVO LERAMBERT, Mme SERRANO, Mme SENEPART, M. BOICHOT, Mme FLOUQUET, Mme MATHON, M. STANDAERT.

Pouvoirs : M. CHAUVIN pouvoir à Mme VOEGELIN, M. DELFOUR pouvoir à M. CAQUELARD, Mme CHAMAYOU pouvoir à Mme COCHINARD, Mme PLATROZ pouvoir à M. BOUDET, M. LATOURETTE pouvoir à M. MARCHAND, M. BREUZET pouvoir à M. STANDAERT.

Absents : Mme MAILLET, Mme MARTIN, M. BRICHE.

I. Désignation du secrétaire de séance

M. Axel BRAVO LERAMBERT, candidat, est élu à l'unanimité.

II. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2018

Adopté à l'unanimité.

III. Intercommunalité : motion au Conseil Communautaire de la CCAC

Reporté.

IV. Modification du tableau des effectifs : création d'un poste et modification de deux postes

Adopté à l'unanimité.

V. Protection des données : désignation du délégué à la protection des données

Adopté à l'unanimité

VI. Quartier Troglodytique : demande de subvention (FEADER) au titre du programme LEADER

Adopté à l'unanimité

VII. Cimetière : reprise des concessions en états d'abandon

Adopté à l'unanimité

VIII. Dette envers la commune : refus d'admission en non-valeur

Adopté à l'unanimité

IX. Acquisition de parcelle : BM 260

Adopté à l'unanimité

X. Mise en souterrain des réseaux : rue de Chaumont

Adopté à l'unanimité

XI. Association : subvention exceptionnelle

Adopté à l'unanimité.

XII. Budget : décision modificative n°1

Adopté par 23 voix pour, 2 contre (Mme FLOUQUET, Mme MATHON), 2 abstentions (M. BREUZET, M. STANDAERT).

XIII. Emprise foncière de la piscine intercommunale AQUALIS : transfert de propriété de parcelles

Adopté à l'unanimité.

XIV. CCAC : communication de deux rapports d'activités

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la communication des rapports.

XV. Services de l'eau et de l'assainissement : rapports annuels du délégataire SUEZ

Reporté.

XVI. SE 60 : rapport annuel

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport.

XVII. Recensement de la population 2019

Adopté à l'unanimité.

XVIII. Exercices des compétences déléguées